

PROLOGUE[®]

Herbicide



PHYTORUS
La Force de l'Indépendance

PROLOGUE®

Herbicide

Composition, Formulation

- 360 g/lit de Glyphosate acide
- 180 g/lit de surfactant incorporé (Amine grasse ethoxylée)
- Suspension concentrée liquide
- Conditionnement : bidons 20 litres.

Usages et doses

Dés herbant total efficace sur adventices annuelles, bisannuels et vivaces

Interculture :

Graminées annuelles	3 l/ha
Dicotylédones annuels et bisannuelles	6 l/ha
Adventices vivaces	7 l/ha

Arboriculture de fruits à pépins :

Pommier, poirier, Cognassier, Nasshi et cultures pérennes.

Graminées annuelles	4 l/ha
Dicotylédones annuels et bisannuelles	6 l/ha
Adventices vivaces	8 l/ha application par tache

Infos réglementaires

AMM : 2070092

Classement Toxicologique : Xi
Classification Environnement : non classé

Phrases de risques Tox : R 36/38 ; R 43
Phrases de risques Env : R 52/53

DRE :	48 h
DAR : 21 jours pour cultures fruitières	
ZNT : Dose < 6 lt/ha	5 mètres
Dose > 6 lt/ha	20 mètres

Pourquoi utiliser PROLOGUE ?

- Le Glyphosate est incontournable dans les programmes de dés herbage des cultures.
- Prologue est prêt à l'emploi grâce à son surfactant incorporé.

Mode d'action

- Sous forme de sel d'isopropylamine, le glyphosate pénètre dans les plantes et migre vers les zones de croissance des organes aériens et souterrains afin de dévitaliser les adventices.

Conditions d'utilisation

- Prologue doit être appliqué par temps calme et en conditions poussantes
- Ajuster la dose en fonction des cultures, des plantes adventices et du stade de celles-ci
- Le volume de bouille varie en fonction du volume de végétation et du matériel. Préférez un volume compris entre 100 - 300 Lt/ha.

Recommandations et précaution d'emploi

- Stockage :
 - o Conserver dans son emballage d'origine, à l'abri du gel et de la chaleur.
 - o Stocker hors de portée des enfants.
 - o Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux destinés aux animaux.
- Emploi :
 - o Porter des gants, des vêtements de protection et un appareil de protection oculaire pendant toutes les opérations de mélange/chargement et de traitement.
 - o Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 - o Eliminer les fonds de cuve conformément à la réglementation en vigueur.
- Après emploi :
 - o Réemploi de l'emballage interdit.
 - o Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Eliminer les emballages vides via une collecte organisée par un service de collecte spécifique.

PHYTORUS • tél : 04 42 52 72 12 • email : contact@phytorus.com • site : www.phytorus.com
Parc d'Ariane - Bâtiment B - 11, Boulevard de la Grande Thumine - 13090 AIX EN PROVENCE

PHYTORUS
La Force de l'Indépendance

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI